



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SIVOM

Question écrite n° 5301

Texte de la question

Serge Janquin demande à M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de bien vouloir lui communiquer le nombre par département des SIVOM « a la carte », les compétences le plus souvent exercées et leur situation après l'intervention de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale (maintien pur et simple, maintien avec création complémentaire de communauté de communes ou de communauté de ville ou de disparition de SIVOM a la carte avec substitution de communauté de communes ou de communauté de villes).

Texte de la réponse

Le nombre de syndicats intercommunaux à vocation multiple érigés en syndicats à la carte en application de l'article L. 163-14 du code des communes était, en septembre 1992, de 288. Les SIVOM « a la carte » représentent 6 p. 100 du nombre total des SIVOM. Le tableau ci-après fait apparaître leur répartition par département. Ces statistiques sont pour l'instant les seules qui soient disponibles. Ceci étant, le ministère de l'intérieur a mis en place, en liaison avec les préfetures, un fichier informatique qui devrait à terme proche permettre d'élaborer un annuaire général des groupements contenant les principales données administratives et financières les concernant. S'agissant des effets de la création des nouvelles structures de coopération issues de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, la constitution des 193 communautés de communes et des 3 communautés de villes intervenues en 1992 a entraîné la dissolution par recouvrement à identité de périmètre de 77 SIVOM fonctionnant ou non selon le régime « a la carte ». (Voir tableau dans J.O. correspondant.)

Données clés

Auteur : [M. Janquin Serge](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5301

Rubrique : Groupements de communes

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 1993, page 2691

Réponse publiée le : 6 décembre 1993, page 4376